Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260417-DE202604045-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026045

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille vingt six
le: 14 avril
Pour : 12 Contre :0 Abstention :0
Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 1er avril 2026
PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – RENOUARD R- ETIENNE R- LE ROUX N- COLLET C- CHEVALIER N – MENEC A – CAILLERE A – HUET P.
Secrétaire : ANGER M.
ABSENTS : CALME M- GUIHARD P – LE BIHAN L

Affectation des résultats 2025

Le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats des comptes administratifs 2025 :

1) **Commune : Budget 22000**
Le compte administratif 2025 dégage un excédent de fonctionnement de **279 662,75€.** Le conseil municipal décide d'affecter au BP 2026 :
- à la section d'investissement au compte 1068 **135 000,00 €**
- de reporter **144 662,75 €** à la section de fonctionnement.

2) **Lotissement du Meniou : Budget 22002** Le compte administratif 2025 dégage un excédent de fonctionnement de **2 966,51€** que le conseil décide de reporter en section de fonctionnement au BP 2026.

3) **Lotissement Résidence des Pommiers : Budget 22001** Le compte administratif 2025 dégage un excédent de fonctionnement de **1 435,70€** que le conseil décide de reporter en section de fonctionnement au BP 2026.

4) **Logements : Budget 22003**

Le compte administratif 2025 dégage un déficit de fonctionnement de **29 788,57 €** que le conseil décide de reporter en section de fonctionnement au BP 2026.

Affiché le 15 Avril 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 15 avril 2026
Le Maire,
Claude VIET.